

## Ressources pour les enseignants contractuels en Sciences Industrielles de l'Ingénieur en collège et lycée

Vous venez d'être recruté pour effectuer une suppléance en enseignement technologique industriel dans un établissement scolaire, ce dossier vous donne quelques clés pour entrer dans votre nouvelle fonction.

### Les contacts utiles :

L'académie de Nantes est dirigée par madame la Rectrice Katia BÉGUIN. Le rectorat abrite les principaux services administratifs et pédagogiques académiques.

Pour le suivi de votre dossier et de votre contrat vous pouvez contacter la DIPE 5 :

#### **Rectorat de l'académie de NANTES**

Direction des Ressources Humaines

Division des Personnels Enseignants (DIPE)

4 rue de la Houssinière - BP 72616 - 44326 Nantes cedex 3

#### **Bureau du remplacement et de la gestion des enseignants non titulaires - DIPE 5**

[dipe5@ac-nantes.fr](mailto:dipe5@ac-nantes.fr)

Téléphone : 02 40 37 33 47

Pour vos questions pédagogiques, vous pouvez contacter l'inspection pédagogique régionale de Sciences et Techniques Industrielles par courriel, en faisant transmettre votre question par votre chef d'établissement.

*Les demandes à caractère administratif doivent faire l'objet d'une correspondance papier transmise par voie hiérarchique. Les correspondances adressées aux services gestionnaires du rectorat doivent rappeler votre établissement d'affectation, votre corps, votre grade et votre discipline.*